



04.09.2007 - 17:40 Uhr

Economie forestière Suisse salue la décision de non-entrée en matière sur la révision de la loi sur les forêts

Soleure (ots) -

Economie forestière Suisse salue la décision unanime de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-N) de ne pas entrer en matière sur la révision partielle de la loi sur les forêts. L'association faîtière de l'économie forestière suisse et des propriétaires forestiers s'était engagée avant la séance en faveur d'une telle décision. Elle estime en effet que le projet de révision du Conseil fédéral entraînerait une nette dégradation des conditions générales pour les entreprises de l'économie forestière. Cette décision préliminaire facilitera en outre un éventuel retrait de l'initiative populaire " Sauver la forêt suisse ". Economie forestière Suisse espère que cette proposition claire de la CEATE-N sera suivie par le plénum du Conseil national, puis par le Conseil des Etats.

A une époque où la demande de bois est à nouveau en nette hausse, notamment pour des raisons de protection de l'environnement et du climat, le Conseil fédéral, dans sa proposition relative à la révision partielle de la loi sur les forêts, n'a malheureusement pas jugé bon d'améliorer les conditions générales pour les entreprises de l'économie forestière. Dans l'ensemble, le projet se révèle plutôt défavorable à l'économie forestière et aux propriétaires forestiers. Il entraînerait un fort accroissement de la densité normative. Et la demande d'amélioration des conditions entrepreneuriales formulée par les propriétaires forestiers risque de ne pas être entendue.

Si la commission a été amenée à prendre cette décision claire, ce n'est pas seulement en raison de l'accueil défavorable réservé au projet par la plupart des acteurs de la politique forestière de la Confédération. Elle espère aussi, comme les partisans de l'initiative l'ont laissé entendre avant la séance, que la non-entrée en matière facilitera le retrait de l'initiative populaire " Sauver la forêt suisse ". Economie forestière Suisse se féliciterait d'un tel retrait en temps voulu.

Quoi qu'il en soit, les propriétaires forestiers suisses et les spécialistes de la forêt restent toujours décidés à préserver la tradition bien helvétique d'une économie forestière durable et d'une sylviculture proche de la nature. L'article constitutionnel et la loi actuelle sur les forêts offrent une base adéquate et éprouvée pour garantir ces principes, tout en laissant une marge de manoeuvre suffisante pour mener avec succès les activités économiques en forêt. La collaboration constructive et bien établie entre les propriétaires et les services forestiers joue un rôle décisif dans la mise en oeuvre de ces principes de politique forestière. C'est grâce à tous ces facteurs que la forêt suisse, en comparaison internationale, présente un état stable et proche de la nature.

Contact:

Max Binder, président

Tél.: +41/52/346'19'20
Mobile: +41/79/215'84'42

Roland Furrer, responsable des Relations publiques

Tél.: +41/32/625'88'00
Mobile: +41/79/432'29'15
E-Mail: furrer@wvs.ch

Internet: www.wvs.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/de/pm/100002395/100543996> abgerufen werden.